



Libéralisation de la réglementation et multilatéralisme accru : les clés de la croissance durable de l'aviation

Publication immédiate

Montréal et Nairobi, le 10 décembre 2018 – À Nairobi aujourd'hui, le Président du Conseil de l'OACI, M. Olumuyiwa Benard Aliu, a fortement encouragé les organismes de réglementation à libéraliser et à harmoniser les services aériens dans l'allocution qu'il a prononcée en ouverture de la [Onzième Conférence de l'OACI sur les négociations relatives aux services aériens](#).

« En tant que négociateurs de services aériens, vous avez la capacité d'augmenter les effets de la connectivité aérienne sur le développement de manière tout à fait significative en ouvrant le ciel et en favorisant de nouvelles routes directes par l'entremise d'accords multilatéraux plus inclusifs », a fait remarquer M. Aliu. « Cette réalisation constituerait un pas de géant pour résoudre les inefficacités qu'entraîne aujourd'hui un ensemble complexe composé de plus de 4 500 accords bilatéraux. L'optimisation de la connectivité aérienne passera également par l'harmonisation mondiale des cadres de réglementation », a-t-il ajouté.

Ces propos faisaient suite à l'allocution de M. James Wainaina Macharia, Secrétaire d'État et Ministre des transports, des infrastructures, de l'habitat et du développement urbain, et précédaient celle du Président du Kenya, M. Uhuru Kenyatta, CGH, qui a ouvert la Conférence.

Le transport aérien appuie déjà 65 millions d'emplois dans le monde et contribue chaque année à hauteur de plus de 2 700 milliards USD au PIB mondial. D'après les prévisions de croissance, ces contributions pourraient doubler d'ici 2035, sous réserve d'un appui et d'un encouragement adéquats.

La fragmentation des marchés et des économies des services aériens, souvent régis par des cadres de transport aérien bilatéraux et régionaux complexes, constitue un défi majeur pour la croissance de l'aviation mondiale. Pour y répondre, l'OACI soutient la mise en œuvre à l'échelle mondiale de sa [Vision à long terme pour la libéralisation du transport aérien international](#).

Mettant l'accent sur des faits nouveaux positifs récents en Afrique, M. Aliu a conseillé aux délégués de poursuivre dans cette voie. « Le lancement du marché unique de transport aérien africain (MUTAA) en janvier cette année est de bon augure. Le MUTAA est une initiative de l'Union africaine et, parallèlement à l'établissement de la zone de libre-échange continentale africaine (CFTA), il accélérera les flux commerciaux intra-africains, générera de la demande pour le fret aérien et stimulera le développement du commerce électronique », a-t-il indiqué.

La Conférence sur les négociations des services aériens organisée chaque année par l'OACI, en rotation dans les régions du monde, offre une tribune où les organismes de réglementation peuvent progresser rapidement vers la libéralisation dans le cadre de négociations multilatérales. Avant l'instauration de ces conférences annuelles, les délégués devaient se rendre chez chacun de leurs partenaires bilatéraux individuels pour mener ces négociations. Du fait de cette complexité et des coûts qu'elle suppose, certains accords bilatéraux actuels contiennent encore des dispositions qui datent de dizaines d'années et qui doivent être modernisées.

Soixante-dix États représentant toutes les régions du monde et trois organisations internationales participent à ces négociations, qui prendront fin le 14 décembre 2018.

Alors qu'il participait à la Conférence ICAN 2018 au Kenya, M. Aliu a rencontré le Président du Kenya, M. Uhuru Kenyatta, qu'il a remercié d'accueillir si généreusement le bureau régional de l'OACI en Afrique de l'Est. Ils ont discuté d'un ensemble de priorités relatives aux préoccupations nationales et régionales concernant l'aviation civile, notamment le renforcement des capacités panafricaines en matière de conformité à l'OACI et de supervision, l'importance du développement de la capacité de transport aérien pour absorber la croissance future du trafic et en tirer parti et la nécessité d'établir des cadres de réglementation stables État par État pour encourager les investissements significatifs et nécessaires afin que ce développement se concrétise.

À la fin de la cérémonie d'ouverture, le Président Kenyatta a offert une sculpture de lion faite de parties d'aéronefs à M. Aliu, qui l'a acceptée au nom de l'OACI. La sculpture sera ajoutée à la collection mondiale de l'OACI d'œuvres données par les États et exposées au siège de l'Organisation à Montréal.



Le Président du Conseil de l'OACI, M. Olumuyiwa Benard Aliu (à droite), et le Président du Kenya, M. Uhuru Kenyatta (à gauche).



À l'occasion d'une cérémonie spéciale tenue dans le cadre de la réunion ICAN 2018 à Nairobi, le Président Kenyatta a dévoilé une sculpture de lion faite de parties d'aéronefs, dont il a fait officiellement don à l'OACI, qui l'exposera dans sa collection mondiale d'œuvres d'art offertes par ses États membres.

Ressources pour les rédacteurs

À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, à la sûreté, à l'efficacité et à la capacité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation, parmi ses nombreuses autres priorités. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 192 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.

[L'OACI et le développement économique](#)

[Initiative Aucun pays laissé de côté de l'OACI](#)

Pour de plus amples informations, contacter :

Anthony Philbin

Chef, Communications

aphilbin@icao.int

+1 514-954-8220

+1 438-402-8886 (mobile)

Twitter : [@ICAO](#)

William Raillant-Clark

Administrateur des communications

wraillantclark@icao.int

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](#)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)